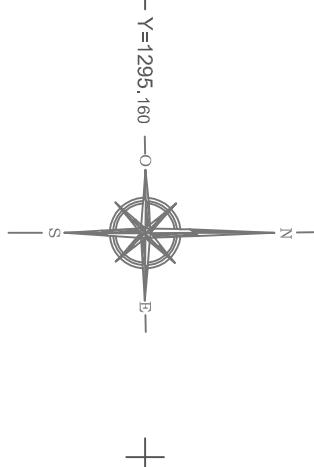


X=2226.300



DEFINITION ET MATERIALISATION DES POINTS D'EURS		
Méridiante	X (m)	Y (m)
St. 51	2226.369	1295.1246
St. 52	2226.11126	1295.13384
St. 53	2226.7248	1295.13912
		Clos

Légendes:	
■■■■■ Mur de soutènement	Mur
— Clôture	Clôture
- - - Talus	Talus
— — — Bordure	Bordure
□ Bâtiment	Bâtiment

Nota: Les parties feront leur affaire de toutes les servitudes non représentées sur le présent document créées par la division, et en particulier les servitudes de réseaux enterrés, lesquelles n'ont pu être relevées par le Géomètre-Expert

Nota: Aucune servitude n'a été portée à la connaissance du Géomètre-Expert auteur du présent document par le propriétaire ou son mandataire.

Y=1295.160

— Y=1295.160

+

+

+

+

+

